Envoyé en préfecture le 24/10/2025

Reçu en préfecture le 24/10/2025

Publié le 24/10/2025

ID: 074-217402650-20251020-DEL_08362025-DE

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

Arrondissement d'ANNECY

Canton de THÔNES





Exercice 2024

Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice présenté conformément à l'article L2224 - 5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007. Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site www.services.eaufrance.fr

Si les informations préremplies ne sont pas correctes, veuillez contacter votre DDT.

Table des matières :

1. CA	ARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE	2
1.1.	Presentation du territoire desservi	
1.2.	Mode de Gestion du Service	
1.3.		
	INDICE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (D302.0)	
2. TA	RIFICATION DE L'ASSAINISSEMENT ET RECETTES DU SERVICE	4
2.1.	MODALITES DE TARIFICATION	4
	RECETTES	
	DICATEURS DE PERFORMANCE page 5	
3.1.	TAUX DE CONFORMITE DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (P301.3)	5
4. FII	NANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	6
4.1.	Montants financiers des travaux realises	
4.2.		
ET LES	S PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE	6





1. Caractérisation technique du service :

Présentation du territoire desservi : 1.1.

Le service est géré au niveau © communal intercommunal	
Nom de la collectivité : SERRAVAL	
Nom de l'entité de gestion : assainissement non collectif	
• Caractéristique : Commune	
Compétences liées au service :	
Contrôle des installations Traitement des matières de vidanges	
	installations
• Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : Se	rraval
Existence d'une CCSPL	☑ Non
Existence d'un zonage	□ Non
Existence d'un règlement de service	□ Non

Mode de gestion du service :

Le service est exploité en Régie par Entreprise privée.

Nature du contrat :

- Nom du prestataire : SARL NICOT CONTROLE
- Date de début de contrat : 20/11/1999
- Date effective de fin de contrat : 30/12/2021
- Renouvellement du contrat pour 4 années de manière tacite à compter du 01/01/2022 DEC 13572022 du 19/12/2022.
- Date effective de fin de contrat : 30/12/2025.
- Nature exacte de la mission du prestataire : Gestion du service.

Estimation de la population desservie (D301.0) :

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – qui n'est pas desservie par un réseau d'assainissement collectif.

Le service public d'assainissement non collectif dessert 774 habitants, pour un nombre total d'habitants résidents sur le territoire du service de 774.

Le taux de couverture de l'assainissement non collectif (population desservie rapporté à la population totale du territoire couvert par le service) est de 100 % au 31/12/2024. (100 % au 31/12/2023).

Envoyé en préfecture le 24/10/2025

Reçu en préfecture le 24/10/2025

Publié le 24/10/2025

Indice de mise en œuvre de l'assainissement no ID: 074-217402650-20251020-DEL 08362025-DE

Il s'agit d'un indicateur descriptif, qui permet d'apprécier l'étendue des prestations assurées par le service. Il se calcule en faisant la somme des points indiqués dans les tableaux A et B ci-dessous.

Attention : le tableau B n'est pris en compte que si le total obtenu pour le tableau A est égal à 100.

		Exercice 2023	Exercice 2024		
$\mathbf{A} - \mathbf{\acute{E}}$	A – Éléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du service :				
20	Délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération	Oui	Oui		
20	Application d'un règlement du service approuvé par une délibération	Oui	Oui		
30	Vérification de la conception et de l'exécution de toute installation réalisée ou réhabilitée depuis moins de 8 ans	Oui	Oui		
30	Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien de toutes les autres installations	Oui	Oui		
B – Éléments facultatifs pour l'évaluation de la mise en œuvre du service :					
10	Le service assure à la demande du propriétaire l'entretien des installations	Non	Non		
20	Le service assure sur demande du propriétaire la réalisation et la réhabilitation des installations	Non	Non		
10	Le service assure le traitement des matières de vidange	Non	Non		

L'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif du service pour l'année 2024 est de 100 (100 en 2023).



ID: 074-217402650-20251020-DEL_08362025-DE

2. Tarification de l'assainissement et recettes d service:

2.1. Modalités de tarification :

La redevance d'assainissement non collectif comprend une part destinée à couvrir les compétences obligatoires du service (contrôle de la conception, de l'implantation, de la bonne exécution et du bon fonctionnement des installations) et, le cas échéant, une part destinée à couvrir les compétences qu'il peut exercer – s'il le souhaite – à la demande des propriétaires (entretien, réalisation ou réhabilitation des installations, traitement des matières de vidange):

- la part représentative des compétences obligatoires est calculée en fonction de critères définis par décision de l'assemblée délibérante de la collectivité ; la tarification peut soit tenir compte notamment de la situation, de la nature et de l'importance des installations, soit être forfaitaire ou dépendre des volumes d'eau potable consommés:
- la part représentative des prestations facultatives n'est due qu'en cas de recours au service par l'usager : la tarification doit impérativement tenir compte de la nature des prestations assurées.

Les tarifs applicables aux 01/01/2024 et 01/01/2025 sont les suivants :

Tarifs	Pour rappel : au 01/01/2022	Au 01/01/2024	Au 01/01/2025		
Compétences obligatoires					
Tarif du contrôle des installations neuves en €	27	29	29		
Tarif du contrôle des installations existantes en €	27	29	29		
Tarifs des autres prestations aux abonnés en €					
Compétences facultatives					

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération du 11/09/2003, effective à compter du 01/01/2004, portant création du SPANC et portant sur le tarif de la redevance assainissement des nouvelles installations et des installations existantes;
- Délibération du 19/12/2022, effective à compter du 01/01/2023 portant sur le tarif de la redevance assainissement des nouvelles installations et des installations existantes.

2.2. Recettes:

	Exercice 2023		Exercice 2024			
	Collectivité	Délégataire (le cas échéant)	Total	Collectivité	Délégataire (le cas échéant)	Total
Facturation du service obligatoire en €	9483			9541		
Facturation du service facultatif en €						
Autre en € :						

ID: 074-217402650-20251020-DEL_08362025-DE

3. Indicateurs de performance

3.1. Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (P301.3):

Cet indicateur a vocation à évaluer la protection du milieu naturel découlant de la maîtrise des pollutions domestiques. Pour ce faire, il mesure le niveau de conformité de l'ensemble des installations d'assainissement non collectif sur le périmètre du service, en établissant un ratio entre :

- d'une part le nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité connue et validée par le service depuis la création du service jusqu'au 31/12/Na
- d'autre part le nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service jusqu'au 31/12/N.

Attention : cet indice ne doit être calculé que si l'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif est au moins égal à 100.

Nombre d'installations contrôlées Autres installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait + ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes Taux de conformité des dispositifs 🛓 ou de risques avérés de pollution de l'environnement l'objet d'une mise en conformité Nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service d'assainissement non collectif

	Exercice 2023	Exercice 2024
Nombre d'installations contrôlées conformes ou mises en conformité	150	155
Nombre d'installations contrôlées depuis la création du service	338	344
Autres installations contrôlées ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement	64	65
Taux de conformité en %	63,3	64



P301.3 Conformité des dispositifs d'assainissement non collectif

Envoyé en préfecture le 24/10/2025

Reçu en préfecture le 24/10/2025

Publié le 24/10/2025

ID: 074-217402650-20251020-DEL_08362025-DE

4. Financement des investissements :

4.1. Montants financiers des travaux réalisés :

Il n'y a pas eu de travaux réalisés durant l'exercice budgétaire 2024.

4.2. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service

Projets à l'étude	Montants prévisionnels des travaux en €